

Membres présents :

Mmes Christine BRUNATO, Marie-Sylvaine CANDELA, Jacqueline CHEVASSUS, Marie-Christine CHEVASSUS, Guilia MICHALET, Marie Claude PERNIN, Anne-Marie PERRIER-CORNET.

MM Daniel BOSIO, Olivier BROCARD, Pierre CROUZET, André JULIAN, André LAGRON, Laurent MAISONHAUTE.

Membres excusés :

Mrs Léonardo CAMPANELLA.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 FEVRIER 2015

Aucune remarque n'étant formulée concernant le compte-rendu du Conseil d'Administration du mercredi 18 février 2015, ce dernier est adopté à l'unanimité.

PREPARATION DES ASSEMBLEES GENRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2015

1) Assemblée générale extraordinaire :

Les modifications seront présentées, ainsi qu'une explication concernant les raisons de la modification (demande de la commune).

2) Assemblée générale ordinaire :

Après lecture des différents rapports, des explications sont données sur le résultat déficitaire de l'exercice 2014 :

Le trop perçu de salaires (remboursement dû à la réduction des charges sociales et au congé parental)
la location des salles suite à un nouvel accord avec la ville de Saint-Claude
une réduction de la subvention de la ville
baisse du taux du livret A et perte de deux mois d'intérêts suite au changement de l'établissement bancaire
frais du stage de Quentin Heritier
investissements matériel et informatique

Lors de l'assemblée, il sera demandé d'affecter le résultat dans le report à nouveau.

De nouveaux candidats se sont fait connaître.

En plus du renouvellement du tiers sortant, Michel LANCON a fait part de sa démission.

Lors de l'assemblée générale, ce sont donc sept personnes qui seront élues.

Les règles retenues sont les suivantes :

Règle n°1, le plus grand nombre de voix

Règle n°2, (en cas d'égalité des voix), le candidat le plus jeune est déclaré élu.

André LAGRON aura en charge l'organisation du dépouillement.

QUESTIONS DIVERSES

- En 2014, la Maison des Associations a répondu à 1/3 des invitations reçues. La Maison doit être représentée davantage, être à l'écoute de ses membres, voir les difficultés rencontrées, etc. Parfois, il est plus facile de se rendre aux invitations à deux administrateurs.

La séance est levée à 20 h 30.

La Secrétaire,
Anne-Marie PERRIER-CORNET

Le Président,
Olivier BROCARD